

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°10

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2017

L'intérêt de demander
chaque année le
montant du fermage à
son preneur !?

PAGE 3

Ce que NTF défend
pour vous

PAGE 4

La transmission de
bois et forêts situés en
Région wallonne

PAGE 6

Révision du revenu
cadastral après plantation

PAGE 10

Circulation des véhicules
à moteur sur les chemins
en forêt ?

PAGE 10

Si vous pensez donner
une prairie en location
à un mouvement de
jeunesse...

PAGE 11

L'AWAF souffle
ses cinq bougies !

PAGE 14

Pallier les inconvénients
liés au morcellement de
la propriété forestière en
Wallonie

PAGE 18

SAVE THE DATE

14 novembre 2017 - 18h

CONFÉRENCE

Bail à ferme La Rupture

LIEU

La Marlagne (Centre culturel Marcel Hicter),
Chemins des Marronniers 26, 5100 WEPION.

INSCRIPTIONS

www.ntf.be/conference-bail-ferme-la-rupture

Carton d'invitation joint à cet envoi !



La rupture

«La confiance des citoyens doit être ravivée.

Une rupture s'impose dans la gestion du bien commun ...

Ouvrir aux nouvelles générations de **solides perspectives de prospérité partagée** et d'épanouissement personnel requiert un projet politique refondé, aussi humain qu'ambitieux.

Avec tous les bâtisseurs d'avenir, nous entendons poser les fondations d'une ère nouvelle, libre et responsable... Ensemble, nous sommes déterminés à oser la rupture, à casser les codes politiques habituels, et à poser les fondations d'un nouvel élan régional... » tels sont les premiers mots de la Déclaration de Politique Régionale du nouveau Gouvernement Wallon. L'ère est-elle au changement ? Est-ce l'heure de vérité ? Même constat pour Emmanuel Macron qui fustige les logiques politiciennes comme paralysant notre capacité d'aller de l'avant et appelle à une véritable révolution démocratique profonde plutôt que de s'en tenir aux recettes du passé.

Le bail à ferme

A l'occasion de la Foire agricole de Libramont, NTF a lancé une campagne de presse osant dénoncer les abus d'un système contractuel en effet dépassé, détourné, manipulé par des codes d'un corps professionnel averti. Le malaise est bien plus profond que la simple mais difficile question de la durée du bail. **Pour NTF, la rupture s'impose non seulement dans la gestion des biens communs, mais également dans la gestion des biens privés.** Le nœud du problème est finalement le même que la gestion partisane d'institutions publiques : « on a toujours fait comme ça » est l'argument de celui qui n'a rien d'autre à dire pour sa défense. Nous avons reçu beaucoup de témoignages suite à la publication dans La Libre, L'Echo, L'Avenir, le Sillon Belge de notre dénonciation sur les abus du bail à ferme par les preneurs. Des témoignages, parfois poignants, de bailleurs qui ne tiennent pas un discours spéculatif mais expliquent un vécu, une histoire sur plusieurs générations, un drame familial. Le constat est consternant : quel que soit le problème, le propriétaire qui met sa terre à disposition d'un agriculteur s'en trouve dépossédé, lui et ses descendants, dès lors que la velléité de beaucoup d'agriculteurs, est tout simplement de s'accaparer la terre dans leur intérêt et dans l'intérêt partisan de leurs descendants, peu importe s'ils l'exploitent ou non. « Ici, c'est chez nous, ce sont nos terres, vous ne les récupérerez jamais » ne sont pas des phrases tirées d'un film à la Jean Gabin mais la réalité pour de nombreux bailleurs qui ont eu la douleur de les entendre.

Notre dénonciation et la liste de solutions pour un nouveau bail à ferme ne resteront pas lettre morte. Des auditions sont prévues au Parlement de Wallonie à la rentrée politique et le Ministre de l'Agriculture, René Collin, reprendra sa campagne de négociation. Le syndicat agricole devra avancer sur sa position qui jusqu'ici s'est contentée de « surtout, on ne change rien ». En effet, depuis le début des pourparlers en 2013, la Fédération Wallonne de l'Agriculture n'a pas vraiment fait preuve d'une quelconque volonté d'avancer sur ce dossier. **Ensemble, osons donc la rupture et posons les fondations d'un nouveau cadre contractuel respectant désormais la liberté des parties contractantes, des 2 parties.**

NTF organise dès lors sa conférence d'automne sur le sujet du bail à ferme et se concentrera sur la présentation de l'expertise et de la position de NTF.

Séverine van Waeyenberge
Secrétaire général adjointe

EN SAVOIR PLUS
GRÂCE AUX ARTICLES
PARUS DANS LA PRESSE